



PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹
du 8 mars 2021

Ecole primaire «Arc-en-Ciel»
Beausemblant

Téléphone
04 75 03 03 48

N°RNE :
0261312k

Mél :
ce.0261312k@ac-grenoble.fr

Suivi par
M. Pelloux-Prayer,
le directeur

Adresse postale

637 route Barthélémy de Laffemas
26240 Beausemblant

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)

| NOM | Prénom | Représentant | Fonction | Présent Absent Excusé |
|----------------|----------|---------------------|---|-----------------------------|
| PELLOUX-PRAYER | Vincent | Éducation nationale | Directeur de l'école Président du conseil d'école | Présent |
| VEYRAT | Martine | Municipalité | Adjointe aux Affaires Scolaires | Présente |
| MARGIRIER | Agnès | Municipalité | Conseillère municipale | Présente |
| JODAR | Magali | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| CEZARD MAROTTA | Doriane | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| CARTIER | Lise | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| POINT | Lidwine | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| ALBERTI | Rimma | Comité des parents | Titulaire | Présente |
| BULUT | Mustapha | Comité des parents | Titulaire | Présent |
| MARTIN | Laure | Comité des parents | Titulaire Secrétaire | Présente |
| LAPIERRE | Nelly | Comité des parents | Titulaire | Présente |
| PERTUET | Mathilde | Comité des parents | Titulaire | Excusée |
| PETRIGNY | Pamela | Comité des parents | Remplaçante | Présent |
| BOUTIN | Yves | DDEN | DDEN | Excusé |

MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)

| | | | | |
|---------|----------|--------------|------------------------|----------|
| ROBIN | Delphine | ATSEM | ATSEM | Présente |
| PIROUX | Noëlle | ATSEM | ATSEM | Excusée |
| VEYRIER | Camille | Municipalité | Conseillère municipale | Présente |

Assiste de droit :

M. RANC - IEN - Éducation nationale - Excusé

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art.59



❖ **Le protocole sanitaire :**

Pendant les vacances d'hiver, le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale a évolué. Les principaux changements sont :

- le port du masque (sauf raisons médicales) par les élèves à partir du CP et les adultes de catégorie 1 obligatoire dans l'enceinte scolaire ;
 - l'aération, toutes les heures pendant quelques minutes, des salles de classe ;
 - si un cas confirmé de la variante britannique du SARS-CoV-2 est identifié à l'école (adultes et enfants), la fermeture de la classe peut être envisagée mais elle n'est pas automatique ;
 - si un cas confirmé d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 est identifié chez un élève, cela implique la fermeture de la classe. Tous les élèves de la classe seront assimilés à des contacts à risque. L'apparition de l'une de ces variantes chez un personnel n'implique pas automatiquement la fermeture de la classe.
 - pour les cas confirmés porteurs d'une de ces deux variantes, la durée d'isolement est portée à 10 jours. Un test de sortie d'isolement doit être systématiquement réalisé. Le retour à l'école est possible si le résultat du test est négatif (et en l'absence de fièvre depuis plus de 48h pour les personnes symptomatiques). Si le test revient positif, l'isolement est prolongé de 10 jours après ce résultat. Un test à l'issue de cette deuxième période d'isolement n'est alors pas nécessaire pour le retour à l'école.
 - une fermeture de la classe est également mise en œuvre dès qu'un élève est identifié comme contact à risque d'un parent, d'un membre de la fratrie ou de toute personne vivant dans le même foyer que lui, contaminé par une variante sud-africaine ou brésilienne. Tous les enfants et le personnel sont testés à J0. Si le test est négatif, il est recommandé, pour les enfants, de réduire les contacts et de rester à la maison autant que possible, de surveiller régulièrement la température et d'effectuer un test au moindre doute.
 - si une suspicion de variante du virus est déclarée dans une classe, et dans l'attente de la confirmation, la décision de fermeture d'une classe n'est pas systématique. Elle est décidée par l'ARS, le Rectorat, le chef d'établissement et la Préfecture.
 - des tests antigéniques seront systématiquement faits dès l'apparition de 3 cas confirmés dans une école, sur une période de 7 jours. Dans cette hypothèse, tous les adultes ainsi que les élèves (avec accord des responsables légaux) non identifiés personne contact à risque se verront offrir la possibilité de réaliser un test antigénique.
- De même, sur avis de l'ARS, des campagnes de tests systématiques seront mises en place en cas de suspicion de présence d'un variant parmi les adultes, les élèves ou leurs proches.

❖ **Bilan des effectifs :**

118 élèves étaient inscrits en septembre 2019. En avril, une nouvelle arrivée est prévue.

L'année prochaine, des départs d'élèves sont prévus : 18 élèves partent en 6^{ème} + 1 départ en CE2 (déménagement). 15 enfants âgés de 3 ans sont sur les listes fournies par la commune. Cela fait un effectif prévisionnel de 114 élèves pour l'année prochaine. Ces prévisions sont faites à partir de données connues à ce jour et ne tiennent pas compte des mouvements de population.

Les inscriptions pour la rentrée 2020-2021 se feront courant avril 2021.

❖ **Sécurité**

Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) :

Mme JODAR présente l'exercice PPMS Risques Extérieurs fait le 1^{er} mars 2021 : les risques identifiés sur la commune (mouvement de terrain, inondation, rupture de barrage, risque lié au transport de matières dangereuses et risques technologiques), les procédures mises en place et les conduites à tenir. Les rôles de tous ont été tenus. Les élèves ont été très réactifs et sérieux. L'exercice suivant (intrusion) est prévu en mai 2021.

Un exercice incendie est prévu en mars (seuls les enseignants sont avertis) et en juin (une seule personne sera avertie).

❖ **Vie de l'école**

- **ATSEM :** Mme PIROUX est absente pour des raisons familiales. Elle est remplacée par Mme BRIER. Mme CARTIER remercie la municipalité pour son remplacement rapide.

- **Évaluations mi-CP et CE1 :** les élèves de CP ont passé à nouveau des évaluations nationales, en français (lire et écrire) et en mathématiques (numération et calcul), du 18 au 29 janvier 2021. Les premières ont eu lieu du 14 au 25 septembre 2020. La communication aux parents des résultats de ces évaluations s'est faite individuellement.

Ces évaluations donnent des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser. Globalement, pour l'école, les résultats montrent une bonne progression des CP. Les évaluations CE1, réalisées en septembre, ont donné



des résultats hétérogènes en mathématiques et satisfaisants en français. Elles ont permis la mise en place d'un apprentissage adapté en mathématiques au premier trimestre.

- Équipement numérique : l'école et la municipalité ont répondu à l'appel au projet « Label et école numérique 2021 » du Ministère de l'Éducation Nationale. Le dossier a été retenu et 3 classes se verront dotées de Vidéo-Projecteurs Interactifs (VPI) : les PS-MS, les MS-GS-CP et les CM2. Le Tableau Blanc Interactif de la classe de CM2 sera installé dans la salle d'Arts Visuels.

Mme POINT remercie la municipalité pour le remplacement de la batterie et du chargeur de l'ordinateur portable de sa classe. **Financement** : Mairie, État

- Sorties culturelles : • les spectacles de la Communauté de Communes ont été annulés jusqu'à nouvel ordre.
• les sorties au musée de Valence ont, elles aussi, été annulées. Le musée avait ré-ouvert ses portes aux scolaires le 22 février mais l'évolution de la situation sanitaire locale a changé. Le musée est à nouveau fermé.

- Classe de découvertes : les élèves de CM2 sont partis en classe de neige du 1^{er} au 5 février 2020 à Autrans. Ils étaient accompagnés par 2 bénévoles. Les élèves ont pu faire 4 demi-journées de ski de fond, une de biathlon, (encadrés par des moniteurs ESF) et une de raquettes avec un guide de moyenne montagne. Ils ont pu découvrir Autrans et la vie de montagne, la faune et la flore. La structure choisie était excellente (hébergement, restauration, relationnel, animateurs). Cette année encore, la région Auvergne Rhône Alpes a financé les déplacements en bus. Le coût par enfant s'élève à 381€ pour la semaine. **Financement** : Sou des Écoles, Mairie, Familles, Région AURA

- Sport : • le projet « Escrime » s'est terminé avant les vacances d'hiver. Il a été mené jusqu'au bout, malgré le nouveau protocole sanitaire. Les dernières séances ont été faites dehors, la pratique sportive à l'intérieur ayant été interdite. Cela a été une très bonne découverte : les élèves ont pratiqué un nouveau sport et ils ont vite progressé. Les interventions du maître d'arme étaient de qualité et le protocole sanitaire était respecté (une tenue complète par élève et par classe). **Financement** : Sou des Écoles

• la piscine des Deux Rives a fermé ses portes jusqu'à nouvel ordre à cause de la situation sanitaire. Les séances de piscines sont donc annulées pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1. La Communauté de Communes propose une intervention des maîtres-nageurs dans l'école pour de la pratique sportive. L'un d'entre eux interviendra le vendredi après-midi, au moins tout au long du mois de mars, avec les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM2.

- Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté la maîtresse E intervient ce trimestre en CE1 auprès de 2 élèves deux fois par semaine (40 minutes par niveau). Elle n'a malheureusement pas pu prendre en charge une élève de CP. Ces interventions sont importantes car elles permettent de faire progresser les élèves et d'élaborer avec les enseignants des actions spécifiques au sein de la classe.

La psychologue scolaire intervient à l'école pour plusieurs élèves. Elle fait des observations dans les classes, sur demande de l'enseignant. Les familles sont informées. De plus, elle travaille en individuel avec certains élèves. Enfin, elle rencontre des familles pour faire le point.

❖ Les projets à venir

Pour l'instant, il est très difficile de prévoir des sorties car la situation sanitaire et ses contraintes varient souvent. L'équipe souhaiterait néanmoins proposer :

- une sortie au Salon du livre de Chatillon Saint Jean, début juin (MS-GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1),
- sortie à Pérouges, courant juin (CP-CE1 / CE2-CM1),
- une sortie sur le parcours de course d'orientation d'Anneyron (CP-CE1, CE2-CM1, CM2).
- l'intervention de l'association « Les oiseaux de la Chartreuse » est reportée en septembre prochain.

❖ Travaux

L'équipe enseignante tient à remercier les services techniques et la municipalité pour les travaux faits durant les vacances.

A prévoir :

- les détecteurs de présence dans les toilettes des filles de cycle 3 sont à régler. Ils fonctionnent mal.



- le réfrigérateur de la tisanerie est à remplacer : réglé au minimum, il congèle. Il sert à stocker certains traitements d'élève ayant des PAI, à conserver au frais ce qui est apporté par les élèves pour fêter leurs anniversaires. Lors de la vente des gâteaux, il permettait de stocker les gâteaux.

Le prochain Conseil d'École aura lieu le lundi 21 juin 2021 à 18h00.

Date : 8 mars 2021

Signatures du PV conseil école :

M. PELLOUX-PRAYER,

Directeur

Mme MARTIN

Secrétaire

Un vote est jugé validé, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.